Nations Unies S/2011/151



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mars 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 18 mars 2011, qui m'est adressée par l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies et a trait à la mission que le Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye doit effectuer à Tripoli et à Benghazi (voir annexe).

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Li** Baodong

11-26985 (F) 200311 200311



Annexe à la lettre datée du 18 mars 2011 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

D'ordre du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, j'ai l'honneur de vous informer que le Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye créé en application du communiqué de la 265e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, a l'intention de se rendre à Tripoli demain samedi 19 mars 2011 pour s'entretenir avec les autorités libyennes.

Le Comité a aussi l'intention de se rendre à Benghazi le lundi 21 mars 2011.

Le Comité susmentionné est composé des chefs d'État de la République islamique de Mauritanie, de la République du Congo, de la République du Mali, de la République d'Afrique du Sud et de la République de l'Ouganda, ainsi que du Président de la Commission de l'Union africaine.

Compte tenu de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de sa résolution 1973 (2011), l'Union africaine tient à s'assurer que la mission dont il est fait état ci-dessus pourra s'accomplir en toute sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent
(*Signé*) Téte **António**